
Stratégie nationale contre les maladies cardio-vasculaires, l'attaque cérébrale et le diabète 2017–2024

La stratégie en bref

Les maladies cardio-vasculaires, les attaques cérébrales et le diabète représentent actuellement la principale charge de morbidité en Suisse. Elles provoquent des décès prématurés et participent à la hausse croissante des coûts de la santé. Des mesures de prévention et un dépistage précoce permettent pourtant de lutter efficacement contre nombre de facteurs à l'origine de ces maladies. Des soins centrés sur les patients, adaptés à leurs attentes et à leurs besoins permettent par ailleurs d'atténuer les souffrances des personnes concernées et d'améliorer leur qualité de vie.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) appellent de leurs vœux des stratégies spécifiques venant compléter la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017–2024 (stratégie MNT). La Suisse ne s'est encore jamais dotée d'une stratégie contre les maladies cardio-vasculaires et le diabète. Un groupe composé de la Fondation Suisse de Cardiologie, de la Société Suisse de Cardiologie, de l'Union des Sociétés Suisses des Maladies Vasculaires et ses membres, de la Société Cérébrovasculaire Suisse et d'organisations dédiées au diabète a pris l'initiative de combler cette lacune et de proposer la présente Stratégie nationale contre les maladies cardio-vasculaires, l'attaque cérébrale et le diabète, 2017–2024. La stratégie a été élaborée selon un processus participatif sous la conduite du réseau CardioVasc Suisse, avec la participation de nombreuses organisations des professions de la santé de différentes disciplines, d'organisations de patients et d'autres acteurs importants.

La stratégie définit des priorités et institue un cadre d'action commun pour les acteurs. A l'avenir les ressources seront mieux réparties, utilisées avec plus d'efficacité et les demandes politiques des organisations responsables seront davantage prises en compte. La stratégie doit être mise en œuvre dans l'optique des patients, autrement dit être axée sur leurs besoins en matière de santé et leur situation souvent complexe.

Etant donné que la Suisse peut se prévaloir d'un système de santé de pointe, la stratégie s'appuie en grande partie sur ce qui existe déjà. Pour cette raison, elle met l'accent sur les principales lacunes du système. Cette approche a permis d'identifier nombre de priorités communes à tous les acteurs impliqués. Les différentes priorités de la stratégie sont énoncées au chapitre 4. Elles peuvent être résumées de la manière suivante :

Priorités de la Stratégie nationale contre les maladies cardio-vasculaires, l'attaque cérébrale et le diabète, 2017–2024

- Renforcer la prévention et le dépistage précoce
- Promouvoir une prise en charge intégrée, ciblée et de qualité des patients atteints de maladies chroniques et présentant des pathologies multiples
- Améliorer les soins d'urgence dispensés en cas d'infarctus et d'attaque cérébrale
- Intensifier la coordination et la coopération à tous les niveaux
- Développer les bases de données pour la Suisse
- Combler les lacunes de financement et améliorer les conditions-cadre de la politique sanitaire

Les tableaux figurant en annexe énoncent des objectifs concrets et des mesures précises pour les priorités stratégiques retenues. Ces objectifs et mesures constituent un cadre d'action commun pour les huit prochaines années. La stratégie sera mise en œuvre par des groupes formés de différentes professions et disciplines.

Une attention particulière sera portée à la collaboration avec des acteurs importants, comme les médecins de premier recours, et à une harmonisation avec la stratégie MNT et d'autres initiatives.

Les acteurs s'organiseront à un niveau supérieur pour pouvoir agir de manière coordonnée et concertée dans les années à venir. La progression de la mise en œuvre des mesures fera l'objet de rapports périodiques.